

# Réunion du Conseil de quartier du village

- Territoire OUEST -

COMPTE-RENDU

17 NOVEMBRE 2016

20 H

Ecole élémentaire Jules Ferry  
Place de la République

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Service Démocratie participative.
<b>TYPE DE REUNION</b>	Externe
<b>PARTICIPANTS</b>	<p>Habitants : 35 personnes.</p> <p>Commune : Elus : M. le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M<sup>me</sup> Dany ACKERMANN, Conseillère déléguée au Patrimoine, M. Jean-Pierre BECKER, Adjoint délégué à la Culture, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et élu référent du territoire Ouest, M<sup>me</sup> Marie-Odile GANNE-DEVONEC, Conseillère déléguée au Handicap et à la Réinsertion, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, à la Politique de la ville et aux relations avec la Métropole du Grand Nancy.</p> <p>Personnel municipal : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M<sup>me</sup> Alicia LE GUYADER, Garde gestionnaire des espaces naturels (Services Techniques), M<sup>me</sup> Anne ARNOLD, Assistante administrative à la Démocratie participative.</p> <p>Partenaires : Association Vandopérienne pour la médiation sociale : M. Pol Albert BUGNOT ; Grand Nancy Défib : M. Willy PEPINO.</p>

## Ordre du jour :

- Présentation du rôle des sauveteurs volontaires de proximité, par l'association Grand Nancy Défib'
- Les jardins municipaux et les sentiers
- La préservation du patrimoine
- Le bilan des travaux de voirie
- Echanges avec les habitants

## **I/ Présentation du rôle des sauveteurs volontaires de proximité par l'association Grand Nancy défib' :**

*Par Monsieur Willy Pepino, Coordinateur de l'association*

L'association Grand Nancy Défib est une association créée en 2007 dont le but est d'améliorer le pronostic vital des personnes victimes d'arrêts cardiaques par la mise en place d'un dispositif unique en France intégrant des citoyens volontaires. Pour y parvenir, l'association recrute des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) prêts à intervenir dans leur commune en cas d'arrêt cardiaque survenant aux alentours de leur domicile. Ces SVP sont formés à l'utilisation d'un Défibrillateur Externe Automatique (DEA) et au massage cardiaque.

Il ajoute qu'il est très important d'apprendre les gestes qui sauvent. Il rappelle également que cela peut sauver des vies et que le rôle de SVP ne présente aucune contrainte. Le volontaire choisit ses jours et heures de permanence. Le bénévole suit une formation de 3 heures relative pour apprendre les gestes du massage cardiaque.

Le rôle du SVP est **d'intervenir** lorsqu'une personne est en arrêt cardiaque, **avant l'arrivée du SAMU**.

Environ 350 sauveteurs volontaires de proximité sont bénévoles sur le Grand Nancy, dont une trentaine à Vandœuvre. L'idéal serait d'avoir au moins un sauveteur par quartier, ce qui n'est pas le cas actuellement.

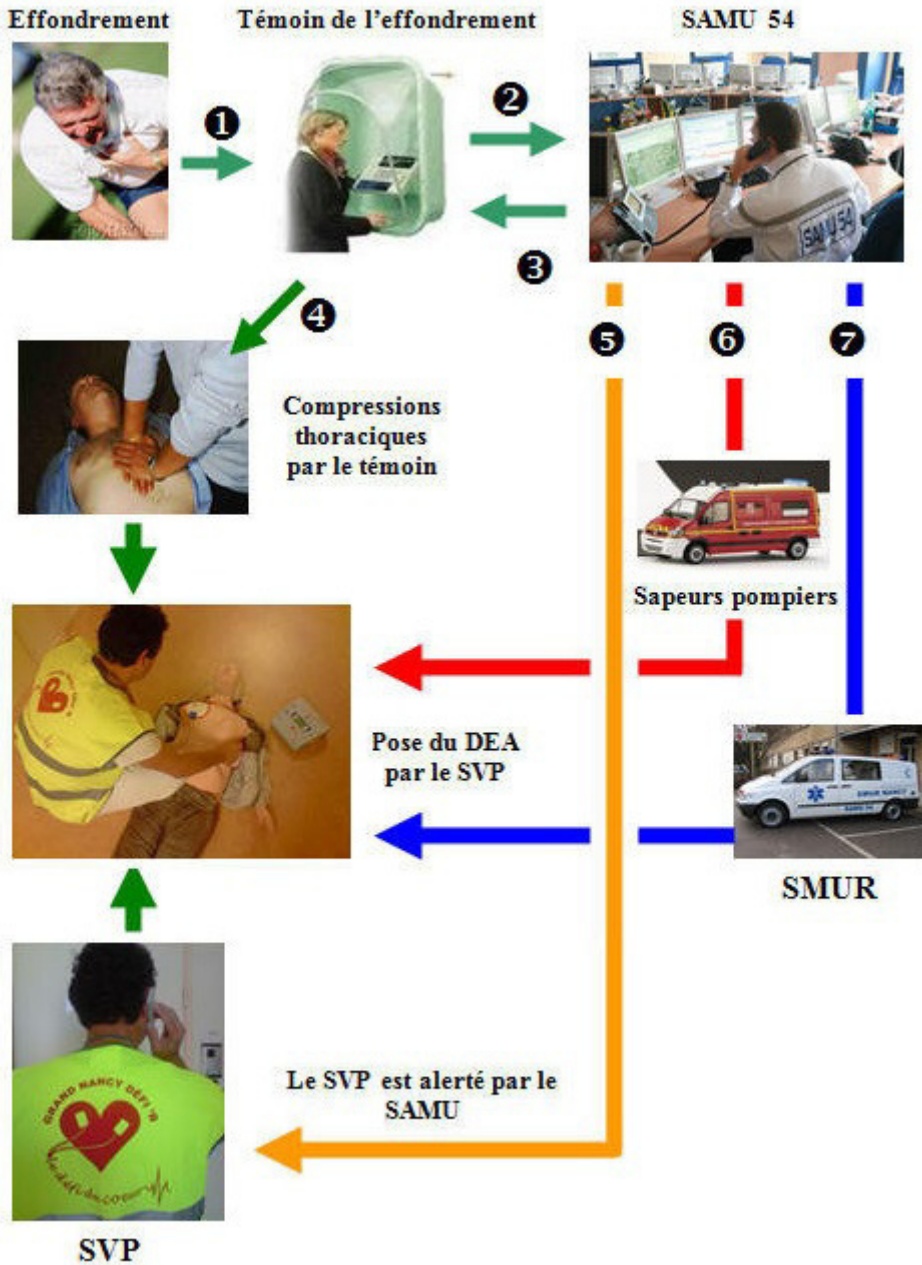
Les communes opérationnelles :

Art Sur Meurthe / Dommartemont / Essey-lès-Nancy / Heillecourt / Houdemont / Laneuveville devant Nancy / Laxou / Ludres / Nancy / Pulnoy / Saint Max / Saulxures / Seichamps / Vandeléville / Vandoeuvre-lès-Nancy / Villers-lès-Nancy

Aucune intervention n'a encore eu lieu sur Vandœuvre.

De nombreux bâtiments sont d'ores et déjà équipés de défibrillateurs. Si une personne non formée est amenée à s'en servir, un schéma à l'intérieur indique la marche à suivre. La voix de la machine prend le relais pour seconder la personne. Mais la pratique du massage cardiaque est parfois indispensable pour le bon déroulé de manipulation, ce qui s'apprend en formation.

### Comment ça marche ?



## II/ Les jardins municipaux et les sentiers :

Madame Alicia LE GUYADER prend la parole et se présente : en poste depuis juin 2016, elle est chargée de préserver et valoriser la biodiversité tout en informant le public sur son importance, sa richesse et son indispensable protection. De nombreuses actions seront ainsi menées toute l'année, comme des ateliers d'apprentissage aux bonnes pratiques pour un jardin éco-responsable, à destination des jardiniers amateurs notamment. Elle exerce

également un contrôle et un suivi scientifique des milieux et des espèces.

Elle rappelle que tous les sentiers municipaux auront tous été nettoyés d'ici la fin de l'année 2016. L'intérêt est bien sûr d'encourager les gens à s'y promener, à découvrir la nature qui les entoure et à s'approprier ces espaces naturels. Une cartographie des sentiers est en cours de réalisation.

Madame Dany ACKERMANN ajoute que des pancartes apposées dans certaines rues du Village porteront également leurs anciens noms.

Exemple : Rue Victor Hugo → Rue du Coin  
Rue Bellevue → Sentier des Taillades

Ces pancartes seront installées début 2017.

Une habitante demande s'il est possible de descendre jusqu'au supermarché Leclerc via ces sentiers communaux ?

Réponse : « *Il est tout à fait possible de s'y rendre depuis le village via le portillon nouvellement installé à côté du chemin des Beuhaies (il n'existait jusqu'à présent qu'un portail pour les véhicules, fermé).* »

- Qu'en est-il du sentier des vignes ? Pouvons-nous toujours y passer ?

Madame ACKERMANN répond que ce sentier, débroussaillé récemment, n'est malheureusement pas un terrain communal sur toute sa longueur.

La ville a la chance de posséder une forêt communale de 60 hectares (le bois de la Champelle) que peu de Vandopériens connaissent. Ce bois se situe entre celui de la Sivrite, les prairies de Clairlieu et l'autoroute. On y accède par la route de Chavigny. Ce bois est géré de façon naturelle en limitant les interventions de personnels municipaux, ce qui permet une abondance de niches écologiques destinées à accueillir la biodiversité.

Les habitants peuvent d'ailleurs profiter de cet espace et s'y promener.

Cet endroit a également été classé « Refuge Nature » où il est interdit de chasser. Afin d'inscrire cette démarche dans une dynamique environnementale, la ville a souhaité mettre en place un partenariat avec la fédération Flore 54. ([www.flore54.org](http://www.flore54.org))

#### • **L'Atelier mise en valeur du Village :**

Cet Atelier de quartier a été créé lors de la réunion du Conseil de quartier du Village de novembre 2015. Il a pour objectif de réfléchir ensemble à la mise en valeur du patrimoine du village.

L'objectif principal est la mise en valeur du patrimoine du village, par des petites actions peu onéreuses, pour voir le village autrement et pour qu'il soit plus agréable à vivre pour tous.

Il était important de se focaliser sur l'église du village et son architecture. Des photos ont d'ailleurs été prises par le service communication et un recueil sera créé prochainement, avec des textes didactiques.

La réfection de la chapelle a été programmée et les travaux commenceront bientôt.

Un habitant signale la présence de mousse sur le toit de l'église.

Des riverains s'étonnent que l'eau ne coule pas dans la fontaine située en face de l'église.

Madame Dany ACKERMANN répond que les canalisations, très vieilles, sont en bois.

Monsieur le Maire propose d'étudier ce problème, en installant par exemple un circuit fermé.

Toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire à cet atelier peuvent contacter le service démocratie participative :

[shubert@vandoeuve.fr](mailto:shubert@vandoeuve.fr) et [aarnold@vandoeuve.fr](mailto:aarnold@vandoeuve.fr) ou par téléphone : 03 83 51 80 95

### **III/ La poursuite de la rénovation des voiries du village :**

La rue de Houdemont et la rue Victor Hugo ont été rénovées en 2015 pour un coût total de 900 000 Euros.

En 2016, ce fut au tour des rues Pasteur et l'avenue du Général Leclerc.

- **La rue Pasteur**

De nombreux courriers et emails ont été reçus, faisant part du mauvais état de cette rue.

Des travaux conséquents de rénovation de voirie ont été réalisés cet été. Une reprise de l'enrobé a été effectuée, avec le renforcement de la sous-couche.

- **La rue de Houdemont**

L'objectif principal est de réduire la circulation en dissuadant les automobilistes se servant de cette rue comme raccourci et en les incitant à passer ailleurs. La sécurisation des piétons est également primordiale dans cette rue. Un sas équipé d'un feu tricolore qui permettra une circulation alternée (comme dans la rue Victor Basch) est en cours de réalisation du côté de Houdemont. Un trottoir a été créé à ce niveau. Un second est prévu à mi-parcours.

- **La rue Champmartin**

Des véhicules se garent devant la pompe à incendie, ce qui pourrait s'avérer problématique en cas d'incendie.

Un courrier sera envoyé aux habitants de cette rue proche de cette pompe pour leur rappeler de ne pas se garer à cet endroit, pour des raisons de sécurité.

- **La rue de Bellevue**

Le budget pour les travaux de rénovation est bien prévu pour 2017.

Les habitants souhaiteraient qu'un passage piéton soit créé. Mais en raison de l'étroitesse de cette rue, il est préférable de mettre en place une zone 20 KM/h, dite « zone partagée ».

- **L'Avenue du Général Leclerc**

Dans cette avenue à virages dangereux, une dizaine d'accidents surviennent par an. Pour améliorer la sécurité routière, un atelier de quartier travaille depuis deux ans sur ce projet d'aménagement de la voirie, en étroite collaboration avec la ville et la Métropole. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu à ce sujet, avant que les travaux soient réalisés. L'objectif principal était d'améliorer la sécurité de l'avenue dans ses virages en régulant la vitesse des automobilistes par la présence de feux tricolores et de séparateurs de voiries. Il s'agit aussi de sécuriser les traversées piétonnes.

La file qui tourne à gauche lorsqu'on descend l'avenue en direction de la rue Victor Basch, était utilisée par certains automobilistes pour doubler les autres voitures : après les travaux réalisés récemment, cela n'est désormais plus possible.

La chaussée a également été rétrécie, en installant le stationnement sur la voirie et non plus sur le trottoir. Des bornes en plastique ont été placées à l'avant des parkings.

Les passages piétons sont maintenant éclairés et un nouveau passage piéton a été créé au niveau du chemin de la Fosse Pierrière. Les feux tricolores ont été ajustés pour limiter la circulation à 30 km/h. Le coût de ces aménagements s'élève à 200 000 euros.

Des habitants font remarquer qu'en cas de fortes pluies, de l'eau stagne le long des séparateurs de voiries, avant le virage situé juste au-dessus de la résidence Bel Horizon.

D'après M. Donati, il n'y a pas de risque d'aqua-planning.

#### **IV/ Echanges avec les habitants :**

Le secteur allant du Vélodrome, boulevard de l'Europe, jusqu'aux rues de Malines et de Belgique est à présent entièrement couvert par la fibre optique.

Liste des secteurs couverts en 2016 :

- Vand'Est
- Etoile Forêt Noire
- Brichambeau
- Tourtel
- Ste Colette – Rue Aristide Briand

En cours : le Village et Bois-le-Duc

Pour l'instant, le seul opérateur présent est Orange. Le nombre d'abonnés s'étend progressivement. La ville devrait être fibrée totalement d'ici la fin de l'année 2017 (fibrage horizontal).

Il restera ensuite à effectuer la liaison entre le boîtier et la maison ou l'appartement. Aujourd'hui en pratique seul Orange peut être choisi. La situation devrait évoluer dans le futur et les riverains devraient avoir le choix entre plusieurs opérateurs.

M. Jean-Pierre BECKER prend la parole pour faire un point sur **les événements culturels dans la ville :**

Depuis quelques années, la ville fait en sorte d'animer la ville et les quartiers. En été, des concerts sont organisés tous les dimanches après-midi au parc Richard Pouille. Du cinéma plein air est également mis à disposition pour petits et grands depuis deux étés.

Nouveauté de cette année : du théâtre de rue. 4 représentations ont eu lieu cet été, à Vand'Est, près de la mairie et au Charmois. Cette nouvelle animation a attiré beaucoup de monde, si bien que la municipalité souhaite étendre ce projet à d'autres quartiers.

En conclusion, Monsieur le Maire invite les personnes présentes à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Rue Champmartin : faire un courrier aux habitants proches de la pompe à incendie leur demandant de ne pas de stationner devant cette pompe.	Démocratie participative	Janvier 2017
Signaler la présence d'eau stagnante en cas de pluie le long des séparateurs de voirie avenue Leclerc	Démocratie participative	Signalé le 21-11-16 à la Métropole
La fontaine située devant le 8 rue Pasteur, en face du village : étudier la faisabilité de sa mise en eau, en circuit court. Et budgétiser les travaux sur 2018.	Espaces verts	2018